

actualités en perspective un été où tout bouge

en santé animale : fièvre aphteuse, ESB, FCO, ...

L'été devient de plus en plus intéressant. Loin de la classique "douceur estivale" qui précédait la grande torpeur d'août, le mois de juillet est devenu depuis quelques années celui des événements marquants ou des changements de perspective. Ainsi, a-t-il pu être celui des émergences surprises en Europe (la Fièvre catarrhale ovine en 2006), ou aux Amériques (l'Influenza H1N1 pandémique en 2009), mais aussi celui des bilans inquiétants (émergence réussie de la peste porcine africaine en Géorgie en 2007).

Essentiel

■ Au Japon, en Corée du Sud et en Chine,

de nombreux foyers de fièvre aphteuse sont apparus au cours du 1^{er} semestre 2010. Un nouveau foyer a été identifié en Russie, aux confins de la Mongolie et de la Chine à la mi-juillet.

■ En matière d'ESB, devant la régression spectaculaire du nombre de cas, la Commission européenne propose de faire évoluer certaines mesures de contrôle.

● En Chine, de nombreux foyers ont été aussi identifiés pendant la même période.

● Le laboratoire mondial de référence pour la fièvre aphteuse à Pirbright (Angleterre) a rappelé à cette occasion que la panzootie aphteuse qui avait sévi de 1999 à 2001 avait provoqué des foyers en Chine, en Corée du Sud et au Japon, avant d'atteindre l'Afrique du Sud et la Grande-Bretagne en février 2001 [1].

● À la mi-juillet, la même souche a été identifiée en Russie, à une dizaine de kilomètres de la frontière chinoise, aux confins de la Mongolie [2].

● Si le virus aphteux est capable "d'emprunter" le transsibérien, comme l'avait fait le virus influenza H5N1 en 2005, l'automne devra être vigilant en Europe.

Une nouvelle perspective pour l'ESB en Europe et ses conséquences en France

● À la mi-juillet, la Commission européenne a proposé d'entamer la deuxième étape de sa feuille de route (TSE Road Map 2) pour le contrôle des encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST), après que les objectifs de la première étape (2005-2009) aient été atteints ; ceux-ci témoignent d'une amélioration très sensible de la situation dans tous les pays de l'Union européenne (UE), notamment en matière d'ESB.

● En effet, le nombre de cas d'ESB constatés dans l'UE a spectaculairement diminué de 2001 à 2009, passant respectivement de plus de 2 100 à moins de 70, tandis que le coût moyen de chaque cas détecté à l'abattoir est passé de 1,2 million d'euros en 2001 à 14 millions en 2008. Le coût a commencé à régresser à 10 millions en 2009, à la suite du relèvement de 30 à 48 mois de l'âge minimum du dépistage obligatoire des bovins (abattoir et équarrissage) dans 17 pays de l'UE (regroupant essentiellement les 15 premiers États membres) dont la France.

● La Commission propose donc de faire évoluer, à niveau de protection de la santé publique constant, certaines mesures dont le rapport coût/efficacité et/ou la justification épidémiologique deviennent de plus en plus discutable compte-tenu, non seule-

Ce mois de juillet 2010 est lui aussi marqué par trois types d'événements. En Asie, il s'agit du dénouement heureux d'un retour très offensif de la fièvre aphteuse au Japon dans un contexte asiatique global préoccupant ; en Europe, il s'agit d'une nouvelle perspective en matière d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et en France, de l'annonce d'un changement radical en matière de contrôle de la Fièvre catarrhale ovine pour la campagne 2010-2011.

Fièvre aphteuse : succès au Japon, inquiétudes en Asie et au-delà ?

● Confronté à la mi-avril 2010 à la réémergence, la première depuis 2000, de la fièvre aphteuse, le Japon a su faire face en contenant l'épisode à la portion la plus méridionale de son territoire national : l'île de Kyushu (préfecture de Miyazaki sur la côte occidentale de l'île). 291 foyers ont conduit à l'abattage de près de 300 000 animaux (bovins et porcs).

● La souche virale associée (sérotype 0, topotype Southeast Asia-SEA, lignée Mya 98) a été aussi retrouvée, début avril, dans des foyers en Corée du Sud et à Taïwan où de nombreux porcs, ainsi que des bovins, ont été atteints.

ACTUALITÉS

ment du nombre d'animaux atteints, mais aussi de leur âge moyen de plus en plus élevé, indiquant que la source de contamination est quasiment tarie.

● La Commission propose ainsi de mettre fin à l'abattage des cohortes dans les troupeaux touchés, de réintroduire certaines farines animales pour les monogastriques, d'augmenter les limites d'âge des tests de dépistage systématique (dans la continuité de ce qui a déjà été fait) et d'aligner la liste des matériels à risques spécifiés (MRS) sur celle de l'Organisation Mondiale de la santé animale (OIE), plus restrictive que celle de l'UE, notamment en ce qui concerne l'intestin (entier) et le mésentère des ruminants.

● À ce propos, on ne peut manquer de souligner la condamnation (annoncée début juillet 2010) par le Conseil d'État, certes bien longtemps après l'événement, de l'interdiction à la vente du (délicieux) ris de veau, début novembre 2000 à l'un des pires moments de l'hystérisation de l'opinion publique française sur la "vache folle" et de ses conséquences en matière de variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

La dépêche précise que le Conseil d'État envisage d'autres avis concernant d'autres décisions de l'Etat français relatives à l'ESB. Mieux vaut tard que jamais !

En France : changement de pied pour la FCO

● En matière de Fièvre catarrhale ovine, on se souvient des difficultés de mise en œuvre de la première campagne 2008-2009 de vaccination obligatoire contre les sérotypes 1 et 8 dans notre pays*, suivie d'une deuxième campagne 2009-2010, dont on peut maintenant apprécier les résultats.

Le nombre de foyers constatés a spectaculairement régressé passant de plus de 32 000 en 2008 à moins de 100, fin 2009.

● Au cours du 1^{er} trimestre 2010, quelques bovins ont été reconnus positifs par le système d'épidémirosurveillance sans que cette information ne puisse être interprétée de façon univoque, l'essentiel de l'activité des vecteurs et les cas correspondants se manifestant au cours du 2^e semestre de chaque année.

● Si le taux de vaccination des bovins est apparu satisfaisant (de l'ordre de 80 p. cent), celui des ovins et des caprins semble avoir beaucoup faibli au cours de la dernière campagne. Compte-tenu de l'ensemble de ces données, une recommandation de mise en œuvre d'une troisième campagne (2010-2011) de vaccination généralisée a été

émise fin juin (cf. avis Afssa 2010-SA-040 du 22 juin 2010). Cette recommandation sans surprise repose sur de solides arguments.

- Fin juillet, une dépêche AFP annonce la position du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (MAAP) à l'issue d'une concertation entre pouvoirs publics et professionnels. Elle pose les principes qui seront mis en œuvre dans la décision officielle qui, fin septembre, fixera les modalités de la campagne 2010-2011 (à compter du début novembre 2010).
- Le MAAP ne suit pas la recommandation de l'Afssa, mais surtout et bien au delà, c'est en fait une petite révolution qui est annoncée : cette campagne verra en effet pour la première fois dans l'histoire des MaRC (maladies animales réputées contagieuses) l'instauration d'une vaccination, volontaire et facultative (*sic*), mise en œuvre par les éleveurs eux-mêmes.
- Le problème des animaux exportés vers l'Italie et l'Espagne, dont la vaccination doit être officiellement certifiée par un vétérinaire sanitaire, devrait être résolu au cours de l'été ... dans le cadre de négociations dédiées aux échanges intracommunautaires.
- Au delà des possibles économies budgétaires et d'un positionnement pouvant atténuer les conflits avec la confédération paysanne (dont plusieurs membres sont poursuivis devant les tribunaux pour refus de vacciner vis-à-vis de la FCO), on ne peut que s'interroger sur la logique à l'œuvre en matière de contrôle de la FCO, maladie qui n'a pourtant cessé de nous surprendre depuis juillet 2006.
- Bien sûr, pendant ce temps, la FCO a refait sa réapparition annuelle en Afrique du Nord (sérotypes 4 et 1).

La rage continue aussi d'évoluer

- La rage poursuit son bonhomme de chemin aux États-Unis, sur l'ensemble du territoire et chez l'ensemble des espèces mammifères sensibles (domestiques et sauvages), y compris chez des chats qui ont griffé des enfants.
- Dans le même ordre d'idée, une petite région de l'Italie du Nord (Provinces d'Udine et de Belluno), proche de l'Autriche, a subi une réintroduction depuis octobre 2008 de la rage vulpine ; celle-ci continue à se propager vers le sud et a fait perdre récemment à l'Italie son statut de pays indemne acquis en 1997.

En été,
vraiment rien ne s'arrête plus !

Zénon

Essentiel

■ Les principales mesures de contrôle de l'ESB que la Commission européenne souhaite voir évoluer concernent :

- l'abattage des cohortes dans les troupeaux touchés ;
- la réintroduction de certaines farines animales chez les monogastriques ;
- l'augmentation des limites d'âge des tests de dépistage systématique ;
- la liste des matériels à risques spécifiés (MRS).

■ Pour la 3^e campagne de vaccination 2010-2011 contre la Fièvre catarrhale ovine, la vaccination pourrait être "volontaire et facultative", mise en œuvre par les éleveurs eux-mêmes.

NOTE

* cf. la chronique "Fièvre catarrhale ovine : le fracas européen", LE NOUVEAU PRATICIEN VÉTÉRINAIRE élevages et santé 2008;2(10):362.

Références

1. Paton J, King DP, Knowles NJ, Hammond J. Recent spread of foot and mouth disease in the Far East. Vet. Rec., 2010;166:569-70.
2. Promed 2010 0720. 2432 - Foot and mouth disease - Russia (Zabay-Kalye) OIE, serotype O, SEA topotype.

ACTUALITÉS